

TERRES D'ARGENTAN INTERCO — Département de l'Orne	Délibération du Conseil communautaire Séance du 4 février 2025
--	---

Date de convocation
28 janvier 2025

Conseillers
En exercice : 82
Présents : 63
Pouvoirs : 3
Votants : 66

Vote
Pour : 66
Contre : 0
Abstention : 0

Publication le :

11 FEV. 2025

Le quatre février deux mil vingt-cinq à dix-huit heures, le Conseil communautaire de Terres d'Argentan Interco s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de ville d'Argentan, sous la présidence de Frédéric LEVEILLÉ, président de Terres d'Argentan Interco.

Présents en tant que titulaires : LEVEILLÉ Frédéric, *Président* ; TOUSSAINT Philippe, *1^{er} vice-président* ; GASSEAU Brigitte, *2^{ème} vice-présidente* ; VIEL Gérard, *3^{ème} vice-président* ; ÉCOBICHON Florence, *4^{ème} vice-présidente* ; LERAT Michel, *5^{ème} vice-président* ; BELLANGER Patrick, *6^{ème} vice-président* ; MENEREUL Jean-Louis, *8^{ème} vice-président* ; CHOQUET Brigitte, *9^{ème} vice-présidente* ; APPERT Catherine ; BALLON Michèle ; BELHACHE Alexandra ; BENOIST Danièle ; BERRIER Daniel ; BEUCHER Christophe ; BLAIS-LEBLOND Laëtitia ; BOISSEAU Nadine ; CHARLES Christian ; CLAEYS Patrick ; CLEREMBAUX Thierry ; COUANON Thierry ; COUPRIT Pierre ; DELABASLE Stanislas ; DELAUNAY Amélie ; DERRIEN Anne-Marie ; DROUIN Jacques ; FRÉNÉHARD Guy ; GARNIER Philippe ; GEOFFROY Catherine ; GOBÉ Carine ; GODET Frédéric ; GUILLOCHIN Katia ; JIDOUARD Philippe ; JOUADÉ Yannick ; LADAME Julian ; LAHAYE Jean-Jacques ; LAMBERT Hervé ; LASNE Hervé ; LE CHERBONNIER Louis ; LE FEUVRIER Patricia ; LEROUX Jean-Pierre ; LOLIVIER Alain ; LOUVET Nathalie ; MADEC Boris ; MAHIEUX Bernard ; MARRIÈRE Daniel ; MELOT Michel ; MÉNARD Jacqueline ; MESSAGER Brigitte ; MONTEGGIA Martine ; MORIN Lucienne ; NOSS Éric, PICCO Alain ; RUPPERT Roger ; SCHNEIDER Xavier ; TÉRÉSA Isabelle ; THIERRY Anne-Charlotte ; VERRIER Patrice ; VIMONT Jacques.

Présents en tant que suppléants : TURBOUT Bruno (pour BALLOT Jean-Philippe) ; BALOCHE Bernard (pour BISSON Jean-Marie) ; FLOUVAT Jean-Luc (pour DROUET Marc) ; LESEUR Jacques (pour SÉJOURNÉ Hubert).

Excusés : GAYON Sylvie, *7^{ème} vice-présidente* ; MICHEL Clothilde, *10^{ème} vice-présidente* (pouvoir à LEVEILLÉ Frédéric) ; Karine BOURDELAS ; BUON Michel ; LECERF Lionel ; MALLET Gilles ; PRIGENT Jacques (pouvoir à ÉCOBICHON Florence) ; SAUSSAIS Delphine (pouvoir à COUPRIT Pierre).

Absents : ALIGNÉ Christophe ; BARDIN Franck ; BEAUVAIS Philippe ; CHRISTOPHE Hubert ; GOSSELIN Alain ; De GOUSSENCOURT Marc ; GRESSANT Taly ; HOULLIER Karim ; LAMOTHE Patrick ; SANCHEZ Nadia ; De VIGNERAL Guillaume.

CC-2025-014	Arrêté du Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) de Terres d'Argentan Interco
-------------	--

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération communautaire n° D2018-27 DED du 13 mars 2018 relative au lancement de la démarche d'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) ;

Considérant la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, désigne les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) de plus de 20 000 habitants comme coordinateurs de la transition énergétique ;

Considérant l'avis favorable de la commission Urgence Climatique – Développement Durable du 21 janvier 2025 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide :

Article 1

D'arrêter le projet de Plan Climat Air Energie territorial de la communauté de communes Terres d'Argentan Interco.

Article 2

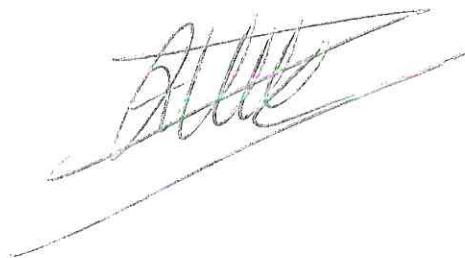
D'autoriser Monsieur le président ou son représentant à signer tous les actes et à prendre les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Article 3

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télerecours citoyen » accessible via le site internet www.telerecours.fr.

*Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme.*

Le secrétaire de séance,
Julian LADAME



Le President,
Frédéric LEVEILLÉ

